

MANIFESTATION DU 22 NOVEMBRE À MONTRÉAL



AIDE MÉMOIRE POUR LES RESPONSABLES D'AUTOBUS

- ➔ Vous devez dire au conducteur ou à la conductrice de votre autobus :
 - Que vous voulez descendre au coin des rues Saint-Jacques et du Square-Victoria. (Au point A sur la carte arrivée)
 - De venir vous chercher à 17h00 au coin des rues du Square Saint Louis et Saint-Denis. (Au point A sur la carte départ)
- ➔ Vous devez faire remplir une liste de présence des personnes dans l'autobus.
 - Cette liste servira à s'assurer que nous n'oublions personne à Montréal.
 - Pour que cette liste soit utile, vous devez dire à tout le monde de revenir dans le même autobus.
- ➔ Vous devez prendre en note le numéro de cellulaire du chauffeur d'autobus ou de la compagnie d'autobus.
 - Ce numéro sera utile si votre autobus ne se trouve pas à l'endroit prévu à la fin de la manifestation.
 - Vous devez identifier l'autobus et donner le nom aux personnes présentes dans l'autobus (pour s'assurer que tout le monde reprendra la même autobus).
- ➔ Vous devez identifier l'autobus et donner le nom aux personnes présentes dans l'autobus (pour s'assurer que tout le monde reprendra la même autobus).
- ➔ Vous devez donner les informations à transmettre aux manifestants et aux manifestantes présentes au verso de cette feuille.
- ➔ À l'arrivée au point de débarquement, vous devez attendre que quelqu'un de l'équipe d'accueil vienne vous voir pour débarquer.
- ➔ Lorsque vous débarqué de l'autobus, vous devez appeler le responsable de votre campus pour dire que vous êtes débarqué.
- ➔ Lors du départ de votre autobus à la fin de la manifestation, vous devez appeler le responsable de votre campus pour dire que vous êtes complet et que vous quitter.
- ➔ Si jamais vous avez des problèmes, vous pouvez contacter l'équipe arrivée-départ au **438 933-3443**

Information à transmettre aux manifestants et aux manifestantes

1. Dire à tout le monde de bien mémoriser le nom de l'autobus.
2. Dire à tout le monde de reprendre le même autobus pour le retour ainsi que l'endroit où se trouveront les autobus.
 - Important pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'arrestation
3. Dire à tout le monde qu'il y aura des personnes identifiées par des brassards dans la manifestation pour donner les premiers soins.
4. Donner la formation sur les droits des manifestants et manifestantes face à la police

IMPORTANT: Expliquer pourquoi il est nécessaire de faire cette formation.

Bien qu'il y ait peu de risque que vous soyez victime d'une arrestation, nous ne voulons pas prendre de chance. Nous préférons que tout le monde soit au courant de leurs droits. On ne sait jamais!

Identification

Dans une manifestation, une personne n'a l'obligation de révéler son identité à un policier ou à une policière que si elle est en état d'arrestation. Donc si un policier ou une policière vous demande de vous identifier, il faut d'abord demander si vous êtes en état d'arrestation. Si ce n'est pas le cas, lui dire poliment mais fermement qu'on ne désire ni s'identifier ni le ou la suivre. Par contre les agentes et agents de la paix sont obligé-e-s de s'identifier.

Information à donner en cas d'arrestation

En état d'arrestation, on doit fournir : son nom et prénom, son adresse complète et sa date de naissance. Ne dites rien d'autre : Toute information fournie à la police peut être utilisée contre vous et/ou vos amie-s. Mis à part part les informations mentionnées ci-dessus, on doit garder le silence. Une personne détenue ne devrait absolument rien dire d'autre à la police. Pour le reste, se contenter de « je n'ai rien à dire » ou « je ne parlerai qu'en présence de mon avocat.»

Ne pas être seul-e pendant et après la manifestation : restez groupé-e-s.

S'il y a des gaz lacrymogènes tirés :

- Ne pas paniquer, la panique amplifie les effets des gaz, qui passeront dans l'espace de 10 à 15 minutes;
- Aller dans un endroit aéré, face au vent en gardant les yeux ouverts, sans les frotter;
- Rincer avec de l'eau le visage et les parties exposées aux gaz. Ajouter un peu de sel ou de bicarbonate de soude (la petite vache) à l'eau est plus efficace.

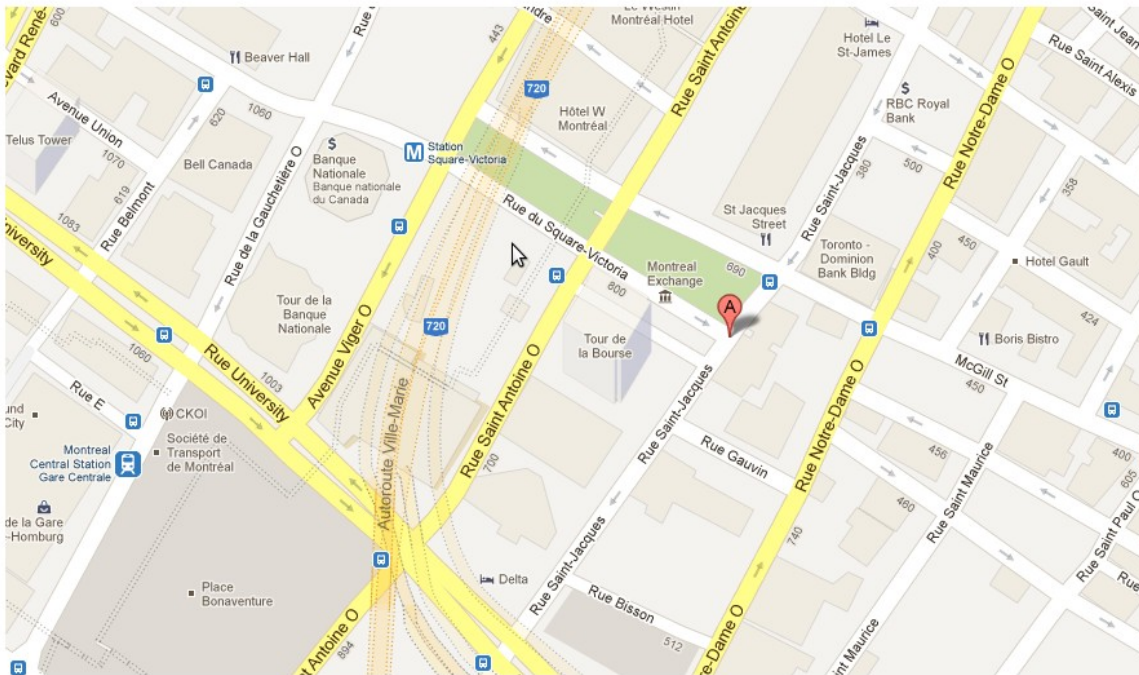
Si on est aspergé de poivre de Cayenne :

- Ne pas se frotter les yeux;
- Se rincer abondamment les parties touchées, avec de l'eau;
- Ne pas paniquer, les sensations de brûlure vont passer avec le temps.

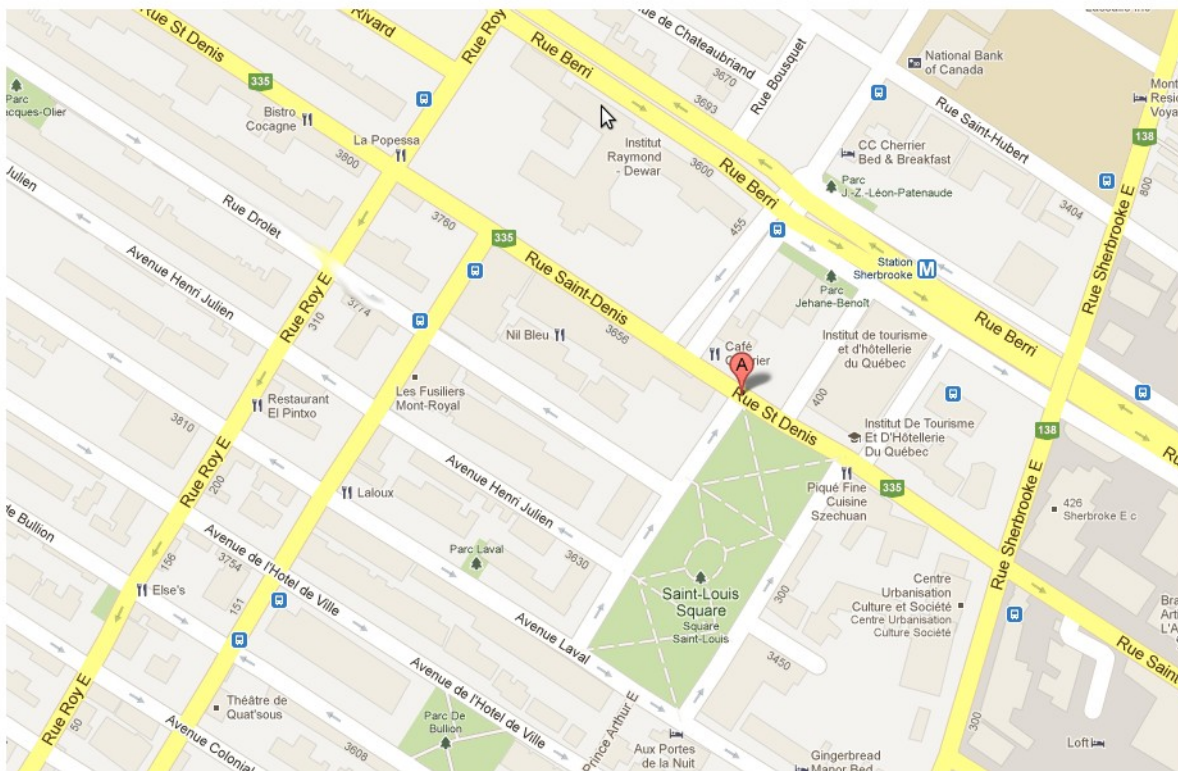
Le numéro de l'avocat à donner aux gens : (514-289-9995)

ANNEXE 1

Arrivée des autobus



Départ des autobus



BONNE MANIFESTATION!!!